

Appels à projets de recherche en matière de science et de technologie dans le cadre de la Commission franco-qubécoise Biennium 2003-2004

LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

<u>Orientations générales</u>	<u>Caractéristiques</u>	<u>Soutien financier</u>	<u>Évaluation des projets</u>	<u>Durée des projets</u>
<u>Domaines proposés</u>	<u>Dépôt des projets</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Responsables du programme</u>	<u>Formulaires : présentation de projet et curriculum vitae</u>

Orientations générales

La coopération universitaire entre le Québec et la France se concrétise dans les activités conjointes de coopération scientifique et technologique retenues par la Commission permanente de coopération franco-qubécoise.

Les orientations que cette dernière définit ne concernent que les activités de coopération directement financées par les deux gouvernements. Ceux-ci soutiennent des projets dont l'ampleur et les caractéristiques nécessitent **un financement d'appoint** qui ne doit pas se substituer au soutien à la recherche accordé par les établissements. Les actions nées de l'initiative des établissements et le développement de nouveaux liens de coopération sont par ailleurs fortement encouragées.

Caractéristiques

Les accords de coopération scientifique et technologique entre la France et le Québec se caractérisent par les éléments suivants :

- détermination préalable de thèmes conformes aux priorités gouvernementales;

- exigence de présentation de projets de recherche conjoints (chaque partenaire présente sa version du projet aux autorités concernées de son pays);
- perspective de transfert technologique et de retombées socioéconomiques;
- contribution d'un ou de plusieurs partenaires privés ou publics.

Soutien financier

Le soutien financier accordé aux équipes couvre les volets suivants :

- frais de déplacement et de séjour pour les missions accordées aux chercheuses et aux chercheurs, dans le respect des paramètres financiers;
- frais pour l'organisation d'un colloque, d'un séminaire ou d'une activité similaire;
- frais pour publication et diffusion de l'information.

Évaluation des projets

Les projets sont soumis de part et d'autre à un jury national, composé d'universitaires, qui en fait une évaluation comparative conformément aux règles habituelles de sélection de projets et selon les critères suivants :

- respect des thèmes déterminés;
- recommandation de l'établissement d'attache;
- description du projet de recherche et de ses objectifs;
- qualité de l'équipe (sa composition, sa reconnaissance, ses réalisations, la participation d'étudiantes ou d'étudiants);
- originalité du projet et répercussions sur la société;
- complémentarité et contribution de l'équipe partenaire;
- valorisation des résultats (visibilité).

La perspective de transfert technologique et de retombées socioéconomiques ainsi que la contribution de partenaires et la participation d'organismes nationaux ou européens seront considérées comme des facteurs favorables. Il en sera de même pour les projets impliquant une mobilité étudiante.

Sélection des projets

Les recommandations de chacun des jurys sont soumises à la Commission permanente de coopération franco-québécoise qui procède par la suite à la sélection finale des projets.

Durée des projets

Les équipes présentent leur programmation en précisant les objectifs visés et le soutien demandé. Les projets sont soutenus **pendant une période n'excédant pas deux ans**. Un rapport d'étape doit faire l'objet d'une évaluation à la fin de la première année.

Domaines proposés

Science et technologie (projets de recherche):

- protéomique;
- nutraceutique;
- nanotechnologie/nanoscience.

Dépôt des projets

Les équipes doivent remplir le formulaire prévu à cette fin, y joindre le curriculum vitae de la personne responsable de l'équipe partenaire, puis **remettre l'original ainsi que huit (8) copies à l'attachée ou à l'attaché de coopération de leur établissement** à la date fixée par cette dernière ou ce dernier qui soumettra le tout au ministère de l'Éducation **pour le 3 mai 2002**.

3 mai 2002
Date limite de réception
des dossiers au ministère de
l'Éducation

- Formulaire de présentation de projet
 - [Format Word](#) pour téléchargement (226,0 Ko)
 - [Format Pdf](#) pour impression (40,5 Ko)
- Formulaire de curriculum vitae
 - [Format Word](#) pour téléchargement (62,0 Ko)
 - [Format Pdf](#) pour impression (15,3 Ko)

Échéancier

25 mars 2002	Appel à projets
3 mai 2002	Réception des dossiers au ministère de l'Éducation
21 juin 2002	Évaluation des dossiers par le jury québécois

Novembre 2002 Sélection des projets par la Commission permanente de
coopération franco-qubécoise

Décembre 2002 Transmission des résultats aux universités

Responsables du programme

Lucie Deschênes

Ministère des Relations internationales

Direction de la coopération

525, boulevard René-Lévesque Est, 2^e étage

Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : (418) 649-2400, poste 5044

Télécopie : (418) 649-2415

Courriel : lucie.deschenes@mri.gouv.qc.ca

Yves Bernier

Ministère de l'Éducation

Direction des affaires étudiantes et de la coopération

1035, rue De La Chevrotière 18^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Tél. (418) 646-4134

Télécopie : (418) 643-0622

Courriel: yves.bernier@meq.gouv.qc.ca



Les questions et commentaires peuvent être adressés à *Yves Bernier*



par courrier électronique,



ou par téléphone : (418) 646-4134.



dernière révision le 27 mars 2002

 *Retour
à la page
d'accueil*



**COMMISSION PERMANENTE DE COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE BIENNUM 2003-2004
COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

FORMULAIRE DE PRESENTATION D'UN PROJET DE COOPERATION

PROJET

Secteur prioritaire concerné (voir le dépliant)

Titre

Équipe québécoise

Responsable du projet: Madame ☐

Monsieur ☐

Nom du laboratoire et de l'établissement d'attache

Adresse

Téléphone Télécopieur

Autres établissements concernés

EQUIPE PARTENAIRE (Joindre une lettre explicite et le curriculum vitae de la responsable ou du responsable de l'équipe partenaire)

Responsable du projet: Madame ☐

Monsieur ☐

Nom du centre de recherche et de l'établissement d'attache

Adresse

PROJET

PRESENTATION SOMMAIRE ET VULGARISEE DU PROJET

DESCRIPTION DU PROJET DANS SES ÉLÉMENTS ESSENTIELS (PROBLÉMATIQUE ET RECHERCHE DE SOLUTION)

SPECIFICATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES POURSUIVIS (RESULTATS PREVUS)

EQUIPE

(IDENTIFICATION DES MEMBRES, Y COMPRIS LES JEUNES CHERCHEURES OU CHERCHEURS: LEUR CURRICULUM VITAE EST JOINT EN ANNEXE)

Nom	Statut dans l'université				
	Professeure/ Professeur	Chercheuse/ Chercheur	Étudiantes et Étudiants		Autre
			2 ^e cycle	3 ^e cycle	

EQUIPE

(Reconnaissance de l'équipe et de ses membres par les grands organismes subventionnaires au cours des cinq dernières années; distinguez entre subvention personnelle (P) et subvention d'équipe (E) et indiquer le *montant annuel* de la subvention)

Année(s)	Sujet des travaux	Subvention			Organisme
		P	E	Montant	

Autres formes de reconnaissance (Prix, décoration, brevet etc.)

Énumération des publications produites par l'équipe au cours des cinq dernières années. Indication des noms des auteurs ou des auteurs, du titre de l'ouvrage et de l'année de publication. Spécification, s'il y a lieu, des publications approuvées par un comité de lecture.

AUTRES REALISATIONS DE L'EQUIPE (Création, découverte, invention...)

ANNEE	REALISATION

CONTRIBUTION DE L'EQUIPE PARTENAIRE

Compétence spécifique de l'équipe partenaire

Contribution originale et complémentaire de l'équipe partenaire

Objectifs poursuivis et formes requises de soutien **pour la 1^{ère} année**[illegible]

*** LES STAGES SONT RESERVES AUX ETUDIANTES ET AUX ETUDIANTS**

DEROULEMENT DU PROJET ET FORMES DE SOUTIENObjectifs poursuivis et formes requises de soutien **pour la 2^e année****IDENTIFICATION DES MOYENS DEMANDES**

Nom	Statut dans l'université				Moyens demandés pour la 2 ^e année	
	Professeure/ Professeur	Chercheuse/ Chercheur	Étudiantes et Étudiants		Missions (semaines)	*Stages (mois)
			2 ^e cycle	3 ^e cycle		

*** LES STAGES SONT RESERVES AUX ETUDIANTES ET AUX ETUDIANTS**

FORMES DE SOUTIEN EN PROVENANCE D'AUTRES SOURCES

ANNEE	SOURCE	FORME DE SOUTIEN

REALISATIONS

(Indiquer sommairement les publications, les communications, le développement de technologies nouvelles, la production de matériel et les autres résultats concrets devant résulter de cette coopération)

METHODES ENVISAGEES POUR LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

DIFFUSION DES RESULTATS

VALORISATION DES RESULTATS

Responsable du projet_____
Date

DEPOSER CE PROJET EN 8 EXEMPLAIRES AUPRES DE L'ATTACHEE OU DE L'ATTACHE DE COOPERATION DE VOTRE ETABLISSEMENT ET Y JOINDRE LE CURRICULUM VITAE DE LA RESPONSABLE OU DU RESPONSABLE DE L'EQUIPE PARTENAIRE

RECOMMANDATIONS DES AUTORITES DE L'ETABLISSEMENT

Classement du projet selon les catégories suivantes et par rapport aux autres projets de l'établissement

A - B - C - D ("A" étant la catégorie supérieure): _____

Rang _____

COMMENTAIRES

SIGNATURE DE LA VICE-RECTRICE OU DU VICE-RECTEUR
A LA RECHERCHE OU
DE LA PERSONNE DESIGNÉE PAR ELLE OU PAR LUI

DATE

CURRICULUM VITAE

CHERCHEUR OU CHERCHEUR IMPLIQUÉ(E) DANS UN PROGRAMME DE COOPÉRATION

IDENTIFICATION	
Nom : _____	Prénom : _____
Nationalité : _____	
Établissement : _____	Département : _____
N° : _____ Rue : _____ Ville : _____ Pays : _____ Code postal : _____	
Téléphone : _____ Télécopie : _____ Courrier électronique : _____	
Titre du projet : _____	

DOSSIER UNIVERSITAIRE			
Diplôme	Établissement	Pays	Année
Baccalauréat :			
Maîtrise :			
Doctorat :			
Autre			

EXPÉRIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE OU L'INDUSTRIE			
Poste	Établissement	Département	Dates

FORMATION DE CHERCHEURES ET DE CHERCHEURS			
Nombre de diplômes supérieurs obtenus par des étudiantes et des étudiants et nombre de stagiaires post-doctoraux sous la direction de la candidate ou du candidat depuis cinq (5) ans : Nombre d'étudiantes et d'étudiants de 2^e et 3^e cycles et de stagiaires post-doctoraux actuellement sous la direction de la candidate ou du candidat :	Maîtrise	Doctorat	Stage post-doctoral
Si aucun(e), expliquer ci-dessous :			

PUBLICATIONS
Énumérez, en commençant par les plus récentes, les publications avec arbitrage telles que les articles, les compte rendus de conférence, les actes de colloque, les livres ou les chapitres de livres publiés. Les articles soumis sont considérés seulement s'ils sont accompagnés d'une copie de l'accusé de réception de l'éditeur et les articles acceptés pour publication doivent être accompagnés de la notification de l'éditeur. Vous devez annexer au maximum trois (3) pages imprimées recto seulement.

SIGNATURE
Signature Date